

Madame Michèle TABAROT

Maire de la Ville du Cannet
Député des Alpes-Maritimes

Communiqué de Presse – Paris, le 8 mars 2016

Réaction de Michèle TABAROT à la volonté du Chef de l'État de commémorer le 19 mars 1962

Michèle TABAROT, Député-maire du Cannet, demande au chef de l'Etat de ne pas prendre part aux cérémonies du 19 mars 1962 comme il semble malheureusement vouloir le faire.

Cet acte inédit, jamais vu sous notre République, serait une grave faute historique mais aussi symbolique.

Sur le plan historique, chacun sait que les accords d'Évian et le prétendu « cessez-le-feu », n'ont jamais signifié la fin des combats.

Durant les mois qui ont suivi, les “ Pieds-noirs ” et les “ Harkis ” ont été lourdement endeuillés. À Oran, rue d'Isly et dans tant d'autres lieux de sinistre mémoire.

Commémorer cette date pour faire plaisir à quelques associations politisées au mépris de toutes celles, bien plus nombreuses, qui refusent ce funeste anniversaire est **une insulte à la mémoire des victimes de ce conflit qui s'est soldé par un lourd abandon.**

Sur le plan symbolique, le choix du Président de la République du quai Branly pour prononcer son discours apparaîtrait comme une triste provocation.

Ce lieu, voulu par le Président Jacques Chirac pour les cérémonies du 5 décembre, ne doit pas recevoir la polémique. **Il doit rester un symbole fort d'apaisement et de volonté de tourner une page douloureuse de notre histoire, sans oubli et sans injustice.**

Y commémorer le 19 mars 1962 serait une offense de plus à la mémoire des “ Pieds-noirs ” et des “ Harkis ” qui, depuis le début de ce quinquennat, ont eu à subir en plus de la repentance systématique, bien trop de vexations qu'ils ne méritent pas.

Michèle TABAROT